

# L'écho du tri & VOUS

LE MAGAZINE DU SERVICE PUBLIC  
DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS  
DÉCHETS MÉNAGERS



p. 2

## ACTUALITÉS

Tarifification incitative : le bilan après cette première année.

p. 5

## REPÈRES

Comment se situe le SMICTOM Sud-Est 35 par rapport à la moyenne des coûts nationaux ?

p. 6-7

## ALTERNATIVES

Réduire ses déchets pendant les fêtes

## ■ PORTRAIT

p. 5

# Agents du centre de tri : Il y a une vie après le tri !

Amanlis  
Arbrissel  
Argentré-du-Plessis  
Availlles-sur-Seiche  
Bais  
Balazé  
Boistrudan  
Bréal-sous-Vitré  
Brie  
Brielles  
Champeaux  
Châteaubourg  
Châteaugiron  
Châtillon-en-Vendelais  
Chelun  
Coësmes  
Cornillé  
Domagné  
Domalain  
Domloup  
Drouges  
Eancé  
Erbrée  
Essé  
Etelles  
Forges-la-Forêt  
Gennes-sur-Seiche  
Janzé  
La Chapelle-Erbrée  
La Guerche-de-Bretagne  
La Selle-Guerchaise  
Landavran  
Le Pertre  
Le Theil-de-Bretagne  
Louvigné-de-Bais  
Marillé-Robert  
Marpiré  
Martigné-Ferchaud  
Mecé  
Mondevert  
Montautour  
Montreuil-des-Landes  
Montreuil-sous-Pérouse  
Moullins  
Moussé  
Moutiers  
Noyal-sur-Vilaine  
Piré-Chancé  
Pocé-les-Bois  
Princé  
Rannée  
Retiers  
Saint-Aubin-des-Landes  
Saint-Christophe-des-Bois  
Saint-Didier  
Sainte-Colombe  
Saint-Germain-du-Pinel  
Saint-Jean-sur-Vilaine  
Saint-M'Hervé  
Servon-sur-Vilaine  
Taillis  
Thourie  
Torcé  
Val d'Ilzé  
Vergéal  
Visseiche  
Vitré

# Tarification incitative des ordures ménagères Quel bilan pour cette première année ?

Depuis janvier 2019, le SMICTOM applique une part dites «incitative» dans le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le principe est simple : impliquer les usagers dans leur production de déchets en comptabilisant les présentations de bacs et utilisations des bornes. Après un an de mise en place et la réception de la première TEOM incitative, quel est le bilan ?

Tout au long de l'année 2019, les usagers ont mis en pratique le principe de la tarification incitative, en surveillant leur production de déchets. Un an après, les bons résultats sont là ! En effet, dès la première année, le SMICTOM a constaté une baisse de 17% des déchets ménagers résiduels à collecter et à traiter. Évalués à 168 kg par an et par habitant en 2015, le SMICTOM quantifie aujourd'hui une moyenne de 138 kg de déchets produits par an et par habitant sur notre territoire. Les tonnages d'emballages recyclés ont quant à eux augmentés de

7%, tout comme le verre et le papier recyclés dont les tonnages ont respectivement augmenté de 8 % et 17%. Des résultats qui prouvent que les usagers ont adopté de nouveaux gestes de tri et qui se traduisent directement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. Les bons résultats de cette première année ont permis de réduire la part fixe incluse dans la TEOM-i. Ainsi, le montant de part fixe appliqué sur la TEOM-i et qui apparaît sur la taxe foncière 2020, a été réduit à 66% contre les 70% initialement annoncés.



Depuis janvier 2019, les levées de bacs et les dépôts en bornes sont comptabilisés et ont un impact sur la tarification.

## Questions à



**CHRISTIAN STEPHAN**

Président du SMICTOM Sud-Est 35

### Quel constat faites-vous de cette première année en TEOM incitative ?

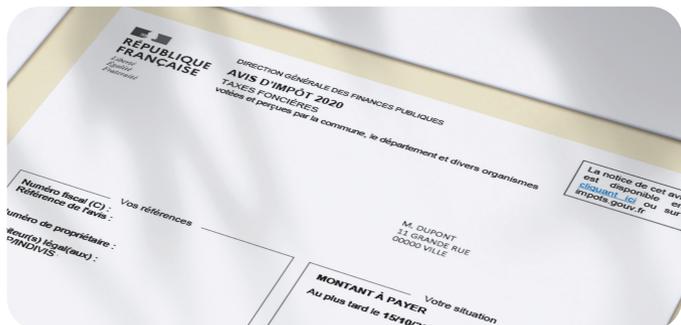
Le premier bilan est positif. Outre la baisse des tonnages d'ordures ménagères, nous constatons que la population du territoire adhère dans son ensemble à ce nouveau schéma de collecte et de recouvrement du service. Depuis 2017, un fort travail de communication et de formation auprès des agents a été opéré pour accompagner au mieux les usagers vers l'adoption de cette nouvelle habitude. Et les résultats sont là : baisse des ordures ménagères et plus de tri !

### Quels sont les grands enjeux pour le mandat à venir ?

Aucun mandat ne se ressemble. Notre principal objectif est d'offrir le meilleur service possible pour un coût acceptable. Nous souhaitons limiter la facture des usagers, mais nous avons aussi des contraintes. De nouveaux enjeux se dessinent pour les prochaines années comme un passage éventuel à la collecte tous les 15 jours, ou encore une évolution des consignes de tri. Pour nous adapter au contexte économique et écologique, nos outils de traitement doivent notamment se moderniser pour suivre ce mouvement.

# Parlons « vrai »

## Effort de tri : quel résultat sur ma facturation ?



Depuis septembre, chaque foyer a reçu son avis de taxe foncière 2020 incluant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. Malgré des efforts pour trier, certains peuvent remarquer peu ou pas d'évolution. Explications.

### LA TARIFICATION INCITATIVE

L'objectif de la tarification incitative est d'impliquer les usagers dans leur production de déchets, d'inciter à un meilleur tri et une plus grande réduction des déchets. Cette démarche répond à un enjeu écologique et environnemental. En effet, le Grenelle de l'Environnement et la loi de transition énergétique orientent les collectivités à intégrer une incitativité dans la TEOM afin de mobiliser les usagers vers cet objectif. Malgré l'incitativité, la TEOM-i reste assise sur la valeur locative du logement, puisque la part fixe est calculée selon la base foncière. Ce modèle de calcul permet de conserver le caractère social de l'impôt en limitant une augmentation massive pour les foyers avec une faible valeur locative.

### RÉAJUSTEMENT DU COÛT RÉEL DU SERVICE

Le SMICTOM Sud-Est 35 a pour mission la collecte et le traitement des déchets des 135 000 habitants de son territoire. Le coût réel de ce service est de **78€ par habitant et par an** pour la collecte, le traitement, le tri et l'accès aux déchèteries. Par exemple, pour un foyer de 4 personnes, le coût réel des services du SMICTOM s'élève à 312 € (78€ x 4). Ce montant reste très compétitif : le SMICTOM présente l'un des coûts de service le moins cher par habitant (comparatif des coûts page 5). Il est possible que le montant de la TEOM-i augmente par rapport aux années précédentes. 2020 étant une année de transition de la TEOM vers la TEOM-i, cela implique un rééquilibrage. Cependant, malgré l'intégration d'une part variable liée à la production de déchets, les usagers bénéficient en majorité de l'effet solidaire de l'impôt qui finance la différence par rapport au coût réel du service.

## En bref



### RÉDUIRE SES DÉCHETS DE JARDIN ? LE SMICTOM VOUS ACCOMPAGNE !

Après avoir taillé haies et arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Pour éviter les déplacements en déchèterie et embellir votre jardin, pensez au broyage ! Le SMICTOM propose aux habitants du territoire un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés. Pour en bénéficier, rendez-vous sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr), rubrique «mes démarches en 1 clic».

### ECOCITO : LE PORTAIL DES DÉMARCHES LIÉES AU SMICTOM

Simplifiez vos démarches ! Toutes vos demandes (carte d'accès en déchèterie, historique des dépôts, nombre de passages en déchèterie, demande liée au bac de collecte, etc...) peuvent être réalisées depuis votre espace personnel ECOCITO.

Pour vous connecter : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)



ACCÉDER À MON ESPACE

### ASSOCIATIONS : UNE SUBVENTION POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS !

Vous êtes membre d'une association ? Vous souhaitez engager des actions en faveur de la réduction de déchets (achat de gobelets réutilisables, organiser une animation par un spécialiste, louer de la vaisselle, etc...) ? Pour l'année 2021, le SMICTOM peut vous accompagner à hauteur de 50% des frais, dans la limite de 300€. Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité, rendez-vous sur le site du SMICTOM, rubrique «mon espace association».



## ● ● TERRITOIRE(S)

# Le compostage, à partager entre voisins !

En 2020, deux nouveaux sites ont vu le jour sur le territoire

### À NOYAL SUR VILAINE, L'UNION FAIT LA FORCE DU COMPOST

Pour les habitants de la résidence, se lancer dans le compostage sonnait comme une évidence : « Je cherchais à valoriser mes déchets. Lorsque l'on cuisine, les épluchures augmentent considérablement le volume des poubelles et présentent des inconvénients (mauvaises odeurs, jus de poubelle). Les apports réguliers au composteur permettent d'annuler ces 2 inconvénients et de limiter le nombre d'allers-retours à la borne ». Quelques passages en porte-à-porte ont suffi pour identifier 10 foyers volontaires et lancer le site, avec l'accompagnement du SMICTOM. « En plus de réduire les déchets, cela permet de créer du lien entre voisins ! ». *Steven, référent du site de Noyal sur Vilaine.*



SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ DE LA RÉSIDENCE LES NOYALES DE NOYAL SUR VILAINE



SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ FERDINAND BUISSON DE DOMLOUP

### À DOMLOUP, ENSEMBLE POUR MIEUX COMPOSTER !

Dans cette résidence, en plus de l'aspect écologique, le souhait d'installer un site de compostage partagé a émergé avec la mise en place de la tarification incitative : « nous allions être pénalisé car nous n'avions pas de solution pour composter, contrairement à d'autres voisins ». Soutenus par la mairie, les habitants ont donc sollicité le SMICTOM pour la création du site. « À ce jour, 8 personnes utilisent régulièrement le composteur et nous remarquons déjà une réduction des ordures ménagères et du nombre d'ouverture de la borne ». *Katlyne et Marie Annie, référentes du site de Domloup.*

### LE COMPOSTAGE PARTAGÉ : COMMENT CA MARCHE ?

30% des déchets ménagers sont compostables ! Partant de ce constat, le SMICTOM accompagne les logements collectifs dans l'installation de sites de « compostage partagé ». Principalement réservé aux personnes possédant un jardin, le compostage s'invite désormais en pied d'immeuble pour permettre à tous de composter leurs déchets organiques, et ainsi de réduire le volume de leurs ordures ménagères.

### ET CONCRÈTEMENT ?

Un espace vert dédié, des référents identifiés et des voisins motivés : voilà tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement d'un site de compostage partagé ! Chacun dépose, mélange, entretien et utilise l'engrais obtenu.

## LES AUTRES SITES ...

#### VITRÉ

Site de la résidence de la Trémoille, situé place de la Trémoille.

#### RETIERS

Site de la résidence Pierre et Marie, situé 10 rue Lamennais.

#### CHATEAUGIRON

Site de la résidence beau matin, situé rue de la pièce longue et site de la résidence d'Yaigne, situé rue d'Yaigne.

#### NOYAL SUR VILAINE

Site de la résidence Cézembre, situé rue Cézembre et site de la résidence les noyales, situé rue Charles Hardouin.

#### ARGENTRÉ DU PLESSIS

Site situé 1 rue Maurice Ravel.

#### THOURIE

Site du local technique, situé près des Bornes d'Apport Volontaire, voie de la liberté.

### RÉDUIRE LE VOLUME DE SA POUBELLE GRISE

Permettre à tous d'agir sur sa production de déchets, voilà l'enjeu du compostage partagé. Cette action s'inscrit en parallèle de la mise en place de la tarification incitative. Les déchets organiques composant 30 % des ordures ménagères, le compostage représente une solution durable pour réduire ses déchets et limiter ses dépôts en borne collective ou ses sorties de bacs.

# Portrait

Agent du centre de tri : il y a une vie après le tri !



**MARIE-THÉRÈSE ET SES COLLÈGUES : ILS SONT CEUX QUI GARANTISSENT LA QUALITÉ DU RECYCLAGE AU QUOTIDIEN.**

Canettes, papiers et autres cartonnettes, c'est le quotidien pour Marie-Thérèse et ses collègues. Trieurs au centre de tri de Vitré, ils font partie des « invisibles du tri », pourtant ce sont eux qui garantissent la qualité du recyclage des déchets.

« Notre travail, c'est de séparer toutes les matières avant la mise en balles et l'envoi au recyclage ». Entre leurs mains, les trieurs voient défiler toutes sortes de déchets recyclables, mais également des choses qui ne devraient pas se retrouver là : « C'est très important de respecter les consignes de tri ! Il faut savoir que pour tout objet qui ne doit pas se retrouver au centre de tri, cela entraîne l'arrêt des machines et peut les endommager. On perd du temps et parfois ça nous met en danger ! ». Tous les jours, Marie-Thérèse et ses collègues constatent la présence de déchets indésirables sur la chaîne de tri : « Dernièrement nous avons eu des hameçons, des couteaux, des produits chimiques, des couches pour adultes, des litières de chats, etc... On a même déjà eu des animaux morts comme un chevreuil et un chien en décomposition. Dans ce cas-là, on arrête les machines, moi j'ai arrêté de travailler quelques minutes pour m'en remettre, j'ai eu très peur ».

Malgré tout, les agents demeurent très fiers de leur métier, de leur contribution à la protection de l'environnement et au bien commun. Car même si cela nécessite rigueur, concentration, rapidité et adaptabilité, agent de tri c'est avant tout travailler en équipe pour l'intérêt collectif. Tous ensemble, ils souhaitent désormais adresser un message aux usagers du territoire : « Surtout respectez les consignes de tri, pour nous, pour l'environnement et aussi pour maîtriser votre facture ! ».

# Repères

**Comment se situe le SMICTOM Sud-Est 35 par rapport à la moyenne des coûts nationaux ?**

Comparaison des coûts du SMICTOM avec les moyennes nationales issues du Référentiel 2019 de l'ADEME : « Coûts du service public de prévention et de gestion des déchets ».

**78 € HT / an / habitant**

coût moyen aidé\* tous flux confondus, soit environ 1,5€ /semaine.

Il s'agit du coût réel du service mis en place. La moyenne nationale se situe à 85,9 € HT/hab./an (fourchette minimum de 45,6 € et maximum de 163,2 €).

Dont :



**40€ HT /habitant**

Pour financer la collecte et le traitement des ordures ménagères

Coût national médian : 47,4 € HT/hab./an  
(fourchette : 23,2 € à 100,9 €).



**16€ HT /habitant**

Pour financer la collecte et le traitement des recyclables secs (papiers et emballages)

Coût national médian : 6,4€ HT/hab./an  
(fourchette : de -5,2 € à 25 €).



**1,9€ HT /habitant**

Pour financer la collecte et le traitement du verre

Coût national médian : 1,2€ HT/hab./an  
(fourchette : de -0,1 € à 5,8 €).



**20€ HT /habitant**

Pour financer les 12 déchèteries et Valoparc (collecte et traitement)

Coût national médian : 23,9 € HT/hab./an  
(fourchette : de 7 € à 61,9 €).

\* COÛT AIDÉ : ensemble des charges (structure, collecte, transport...), moins les recettes industrielles (ventes de matériaux et d'énergie...), les soutiens des éco-organismes et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.

# Les alternatives : zéro déchet pendant les fêtes

## Je tente le sapin « fait maison »

Plus respectueux de l'environnement qu'un sapin naturel ou en plastique, je fabrique moi-même mon sapin pour faire sensation dans le salon ! Quelques exemples : à partir d'une plante d'intérieur, avec un assemblage de branchages naturels, à partir d'une palette de récupération, en forme de mobile suspendu, etc...

## J'achète mes cadeaux d'occasion

Réduire sa consommation de plastique et le contenu de sa poubelle par la même occasion ! Chaque objet neuf acheté génère une certaine quantité d'emballages. Le petit plus : l'achat d'occasion permet de diviser jusqu'à 10 fois le budget «cadeaux».

## J'emballe original

Je fais l'impasse sur le papier cadeau décoré et plastifié (qui n'est pas recyclable) et je tente un emballage recyclé et original : papier journal, papier kraft, tissu de récupération, etc...

## Je fais des cadeaux dématérialisés

Une sortie, un week-end, un restaurant, un spectacle ou encore un billet de train, ces cadeaux apporteront beaucoup de joie, mais peu de déchets !

## Un repas festif et zéro déchet

Pour le repas, je propose un mélange apéro en vrac, je cuisine maison avec des produits de saison et je choisis les boissons en bouteilles en verre.

## À table, j'évite le jetable

Que ce soit pour la vaisselle ou la décoration je préfère le réutilisable. Vaisselle en dure et serviettes en tissu apportent du chic à ma table et je ramasse pommes de pin, noix et branchages pour une décoration nature !

# QUELQUES CHIFFRES\*\*

sur les déchets produits pendant les fêtes.

**5**  
secondes.



C'est la durée d'utilisation des verrines apéritives en plastique avant de finir directement dans la poubelle.

**6**  
millions de sapins

sont vendus en France chaque année dont 5 millions de sapins naturels et 1 million de sapins artificiels.



**6**  
cadeaux par enfant.



C'est la moyenne des achats de Noël. Chaque année, il se vend près de 61 millions de jouets à l'occasion de Noël.

**20** %

C'est le taux moyen d'augmentation de la production de déchets pendant les fêtes (emballages, papier cadeau, etc...).



**20 000**  
tonnes

de papier cadeau est consommé chaque année à la période de Noël.



\*\* Sources : planetoscope.com / consoglobe.com / Citeo.fr

## Nous avons testé pour vous !

### Le sapin de Noël fait maison !



**Tous les ans, notre sapin change de tête !** Notre défi de famille pour les fêtes: fabriquer le sapin le plus original possible et sans déchet !

« Attachés à la protection de l'environnement, nous souhaitons revisiter la tradition du sapin avec des matériaux moins polluants et plus nobles. Une année, nous nous sommes lancés et avons fabriqué notre propre sapin à partir de branches. Il suffit de les accrocher au mur en partant de la plus petite en haut, jusqu'à la plus grande en bas, pour créer une forme de sapin. Les enfants ont adoré ramasser les branches, puis les décorer avant de les accrocher au mur. Depuis, nous essayons chaque année de faire un sapin le plus original possible ! Cette année, nous allons essayer de faire notre sapin à partir d'une palette ! »

**Marc, 41 ans, Thourie**

### L'emballage avec du papier journal



**Original, économique et écologique !**

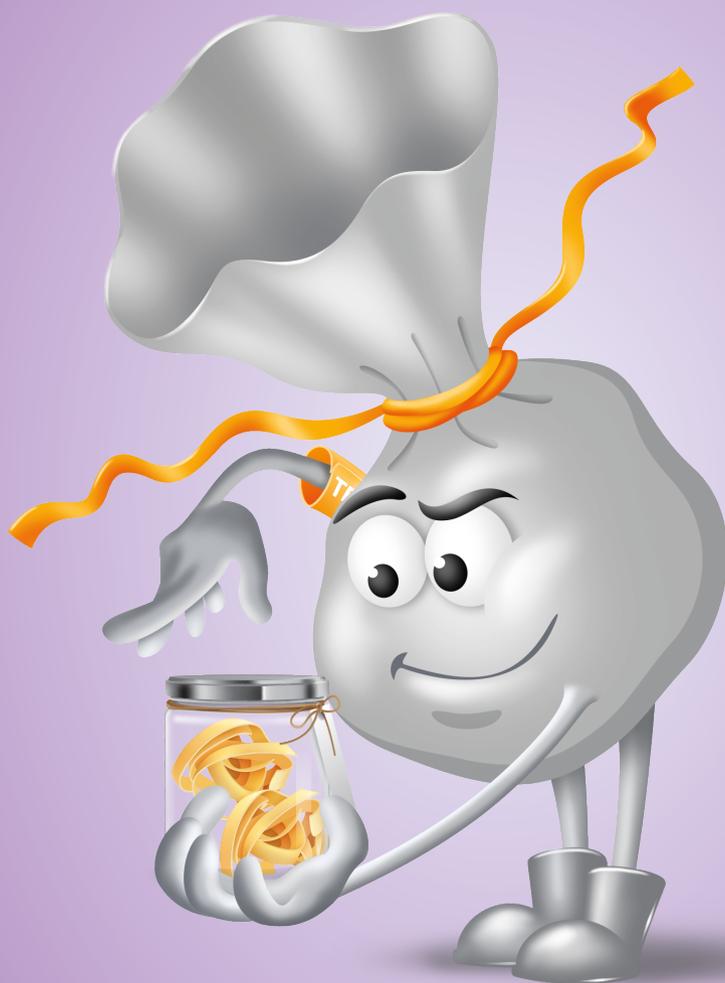
Dans un emballage original, économique et écologique, mes cadeaux se sont démarqués au pied du sapin !

« D'abord pour « dépanner » car je n'avais plus de papier cadeau classique, j'ai essayé le journal et je dois dire que je suis ravie du résultat ! Ça change et cela à tout de suite interpellé mes convives ! Deux feuilles de journal suffisent pour emballer un cadeau ! Pour égayer, j'enroule le paquet de ficelle, j'ajoute quelques branches de sapin et le tour est joué ! Un magnifique papier cadeau avec trois fois rien ! Mon astuce en plus : pour encore plus de suspense et de surprises, j'essaie d'associer la thématique du journal avec le cadeau ! »

**Aurore, 24 ans, Pocé-les-Bois**

Vous souhaitez partager vos astuces zéro déchet ? Écrivez-nous : [communication@smictom-sudest35.fr](mailto:communication@smictom-sudest35.fr)

# FAIRE SES COURSES EN VRAC ? J'ADHÈRE ...



## ...un peu, **bocaux**, à la folie !

Le vrac permet de supprimer les déchets de suremballage.  
Pour réduire, je favorise des magasins qui proposent du vrac.

L'ÉCHO DU TRI & VOUS LE MAGAZINE DU SMICTOM SE 35 - 28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE - 35 500 VITRÉ - TÉL. 02 99 74 44 47 - CONTACT@SMICTOM-SUDEST35.FR ( DIRECTEUR DE PUBLICATION C. STEPHAN - PRÉSIDENT  
( COMITÉ DE LECTURE COMMISSION COMMUNICATION ( CONCEPTION ET RÉDACTION SERVICE COMMUNICATION N.DOUABLIN / A.DUSAUTOIS ( CRÉDITS PHOTOS SMICTOM SUD-EST 35 -PIXABAY-ECOTLC-ADOBE STOCK - PIXABAU  
( ILLUSTRATIONS LINER COMMUNICATION - FREEPIK.COM- TELEGRAPHIE ( IMPRESSION CALLIGRAPHY PRINT (CHÂTEAUBOURG) 59 000 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN NOVEMBRE 2020 SUR DU PAPIER À FIBRES CERTIFIÉES PEFC.

